



MOTION

Au sujet de la situation à l'Est de la RD Congo

La Chambre des Député.e.s,

considérant

- L'intensification du conflit actuel en RD Congo, notamment l'offensive du M23 qui a conduit à la prise des villes de Goma et de Bukavu, avec des conséquences humanitaires graves ;
- la situation dramatique des populations civiles, avec plus de 700 000 personnes déplacées et de nombreuses victimes civiles, ainsi que des violations des droits humains signalées par des organisations internationales, notamment des cas de violences sexuelles et d'autres exactions contre les populations vulnérables ;
- les déclarations de Mme Kaja Kallas, Haute Représentante de l'Union européenne pour les Affaires étrangères et la Politique de sécurité, du 25 janvier et du 25 février 2025, par lesquelles l'UE réitère que le Rwanda doit cesser son soutien au M23 et se retirer de la RD Congo ;
- la condamnation par l'UE de la présence militaire du Rwanda en RD Congo, jugée comme une violation flagrante du droit international, de la Charte des Nations Unies et de l'intégrité territoriale de la RD Congo ;
- la résolution 2773 du Conseil de sécurité des Nations Unies du 21 février 2025 adoptée sur la base du Chapitre VII de la Charte des Nations Unies ;

invite le gouvernement à

- intervenir auprès du gouvernement rwandais en vue d'un retrait des troupes en RD Congo ;
- à soutenir l'adoption de sanctions européennes ciblées à l'encontre des responsables rwandais des exactions commises en RD Congo ;
- renforcer l'engagement diplomatique du Luxembourg au sein de l'Union européenne et des Nations Unies pour œuvrer à une solution politique garantissant le respect de la souveraineté et de l'intégrité territoriale de la RD Congo.

Signatures :


S. Tanson


D. Bernard